

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 août 2016
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 34 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés**

**Conseil de sécurité
Soixante et onzième année**

**Lettres identiques datées du 23 août 2016, adressées
au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République populaire
démocratique de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les exercices militaires conjoints agressifs, baptisés « Ulji Freedom Guardian », menés actuellement par les États-Unis en Corée du Sud contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Ces exercices militaires conjoints à grande échelle menés par les États-Unis en collusion avec les forces sud-coréennes, en dépit des avertissements répétés de la RPDC, constituent une provocation militaire grave visant à lancer une attaque nucléaire préventive contre la RPDC, ainsi qu'un défi à la paix et la stabilité régionales à tous égards.

Plus particulièrement, ces exercices militaires conjoints constituent un acte criminel impardonnable qui revient à pousser la situation dans la péninsule coréenne au bord du gouffre d'une guerre, rendant cette situation plus instable que jamais du fait de l'introduction par les États-Unis de bombardiers nucléaires stratégiques, du système antimissiles balistiques Terminal High Altitude Area Defence (THAAD) et d'autres moyens stratégiques dans la péninsule coréenne et ses alentours.

Les scénarios de guerre des États-Unis prouvent clairement que c'est ce pays qui est l'instigateur du cercle vicieux de l'escalade des affrontements et des tensions et qui créent le danger d'une guerre dans la péninsule coréenne.

La paix, la sécurité et le relâchement des tensions sur la péninsule coréenne et dans la région sont inconcevables tant que les exercices militaires conjoints agressifs des États-Unis et de la Corée du Sud n'auront pas complètement cessé.

Les exercices militaires conjoints des États-Unis et de la Corée du Sud constituent une menace grave pour la RPDC ainsi que pour la paix et la sécurité internationales et justifieraient que le Conseil de sécurité examine d'urgence cette situation.



En conséquence, je demande que la question des exercices militaires conjoints des États-Unis et de la Corée du Sud soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et qu'une réunion de celui-ci se tienne d'urgence conformément aux Articles 34 et 35 de la Charte des Nations Unies.

Je tiens à rappeler que le Conseil de sécurité a, de manière injustifiable, ignoré plusieurs demandes de la RPDC visant à inscrire la question des exercices militaires conjoints des États-Unis et de la Corée du Sud à l'ordre du jour du Conseil.

Si le Conseil de sécurité ignore une fois de plus la juste demande de la RPDC visant à ce que soit examinée la question des exercices militaires conjoints des États-Unis et de la Corée du Sud, il montrera de lui-même non seulement qu'il aura renoncé à accomplir sa mission primordiale de maintien de la paix et de la sécurité internationales mais également qu'il sera devenu l'instrument politique d'une puissance bien déterminée, ne servant que les intérêts des États-Unis.

La position constante du Gouvernement de la RPDC consiste fondamentalement à mettre fin au danger d'une guerre nucléaire créée par les États-Unis, grâce à une dissuasion nucléaire puissante et à la défense de la paix régionale et mondiale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Ja Song Nam**
